



ADMISSIONS
par
PASS 23 places
L.ASS 8 places
STAPS 15 places

École de kinésithérapie de Paris



107 rue de Reuilly
75012 Paris

ecole.kinesitherapie.paris@aderf.fr

RENSEIGNEMENTS : 01 43 45 10 50



Santé
Université de Paris

www.aderf.fr



École de kinésithérapie de Paris

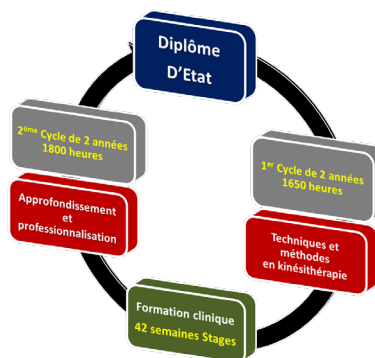
Rejoignez l'école

L'École de Kinésithérapie de Paris est un établissement privé d'enseignement supérieur déclaré à l'Académie de Paris, au statut associatif, prépare au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute. L'école est gérée par l'ADERF - Association pour le Développement et la Recherche en Rééducation Fonctionnelle. C'est la seule école au statut associatif de Paris.

Les candidats à la première année d'études à l'École de kinésithérapie de Paris, doivent avoir validé une première année de licence soit par un parcours d'accès spécifique de santé PASS dans une université de santé ou par une licence avec une option Accès Santé LASS.

LES ÉTUDES

Les études sont organisées en 2 cycles de 2 ans chacun. 42 semaines de formation clinique complètent l'enseignement théorique et pratique à l'école. L'étudiant capitalise 240 ECTS à l'issue de sa formation initiale.

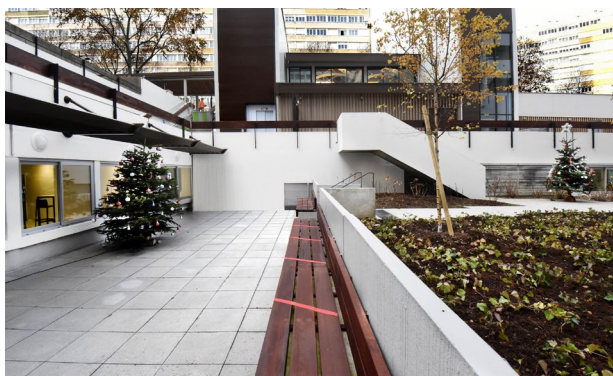


1^{er} CYCLE

Mettre en œuvre des techniques de kinésithérapie dans des situations de soins

2^{ème} CYCLE

Conduire des interventions en kinésithérapie



Les 32 unités d'enseignements réparties sur 3 domaines
1^{er} cycle - Les enseignements fondamentaux regroupent la Santé publique, les sciences humaines et sociales, les sciences biomédicales et les sciences de la Vie et du mouvement. Les sciences et ingénierie en kinésithérapie comprennent les théories et les modèles utilisés ainsi que les techniques d'examen et d'évaluation dans les différents champs d'intervention de la profession. Au cours du **2^{ème} cycle**, les étudiants sont amenés à conceptualiser le mouvement pour proposer des stratégies de rééducation à leurs patients.

Apprendre pour entreprendre



Enseignements
fondamentaux
10 UE

Sciences et ingénierie
en kinésithérapie
8 UE

Apprentissage et
Approfondissement
14 UE

Répartition des ECTS et des volumes horaires	ECTS	COURS magistraux	TRAVAUX pratiques	CM+TD Formation pratique	TEMPS personnel
Cycle 1	120	445	575	1650	1610
Cycle 2	120	450	510	1800	1610
Total 1&2	240	895	1085	3450	3220
Formation pratique				1470	

KINÉSITHÉRAPEUTE, le MÉTIER

Le kinésithérapeute est un professionnel de santé. Sa formation lui donne des compétences et des habilitations pour intervenir, sur prescription médicale, tant pour éduquer, rééduquer ou traiter des patients atteints d'affections, que pour prévenir la survenue de troubles ou affections, de l'appareil locomoteur (système os-muscle), des systèmes nerveux, respiratoire, cardio-vasculaire et génito-urinaire.



La profession est réglementée, inscrite au code de la Santé publique

L'objectif poursuivi par l'École de kinésithérapie de Paris est de délivrer une formation fondamentale et de transmettre des savoirs, des savoirs-faire et les compétences nécessaires dans une perspective pluridisciplinaire, orientée vers l'action et la prise de responsabilités.

La formation initiale vise aussi à développer des aptitudes et des attitudes au service du patient, afin d'améliorer la qualité des soins.



Visite des locux : www.aderf.fr/l-ecole/visite-virtuelle

Nous contacter

École de kinésithérapie de Paris

107 rue de Reuilly

75012 Paris

01 43 45 10 50



La pratique de la masso-kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique et le traitement des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne, des déficiences ou des altérations des capacités fonctionnelles. Par ailleurs, le kinésithérapeute est aussi un professionnel du bien-être et de l'hygiène de vie (gymnastique).

Quel type d'exercice ?

L'activité libérale Plus de 80% des professionnels exercent une activité libérale, soit comme remplaçants, assistants, collaborateurs soit seul ou en groupe dans un cabinet, ou dans une maison de santé.

L'activité salariée Exercée par moins de 20% des professionnels, elle s'effectue principalement en milieu hospitalier, en centre rééducation fonctionnelle ou dans diverses autres structures privées.

Le COMITÉ DIRECTEUR DE l'ADERF

PRÉSIDENT

Jean-Louis SCIALUGA

Conseiller maître à la Cour des comptes

VICE-PRÉSIDENT

Professeur André APOIL

Chirurgien honoraire de l'Hôpital Saint-Antoine
Membre de l'Académie nationale de chirurgie

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Docteur Jean-Michel CARCOPINO

Chirurgien honoraire des hôpitaux
Ancien Chef du service d'Orthopédie du C.H.I. Le Raincy-Montfermeil

TRÉSORIER

Patrick POULAIN

Conseiller financier
Doctorat en gestion, Paris Dauphine

MEMBRES

Docteur Michel COLLIN

Chirurgien Orthopédiste
Ingénieur de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, Paris,
Ancien professeur de biomécanique de l'Ecole Centrale

Professeur Levon DOURSOUNIAN

Ancien Chef du Service d'Orthopédie de l'Hôpital Saint-Antoine
Ancien rédacteur en chef et fondateur de la revue « Maîtrise Orthopédique »

François DUCROS

Kinésithérapeute, cadre de santé
Membre du Conseil régional d'Alsace de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes
Chevalier dans l'Ordre national du Mérite

Professeur Jean-Marc FÉRON

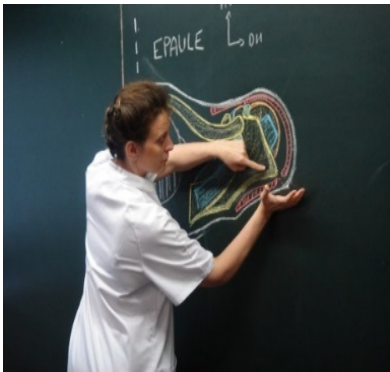
Professeur émérite Sorbonne Université
Ancien Chef de service à l'hôpital Saint Antoine

Professeur Patrick PORCHERON

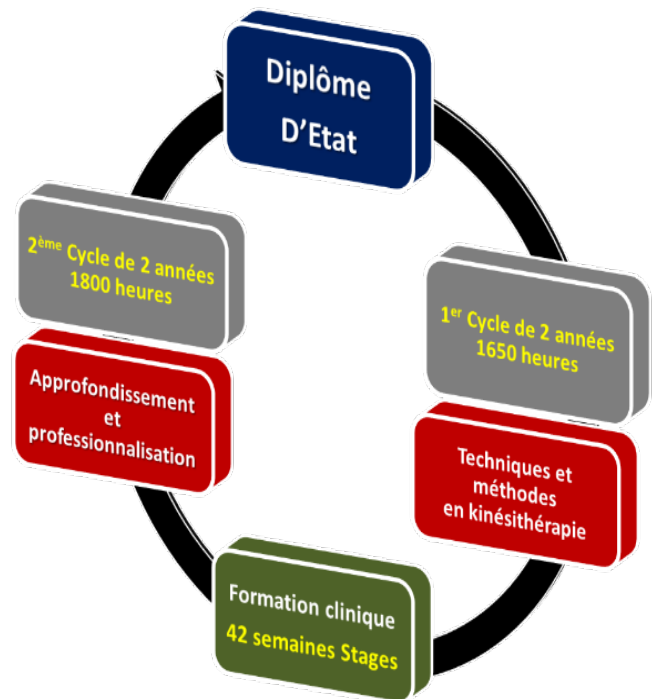
Professeur émérite, Sorbonne Université
Ancien Vice-Président de l'UPMC
Ancien élève de l'ENS

Professeur Alain SAUTET

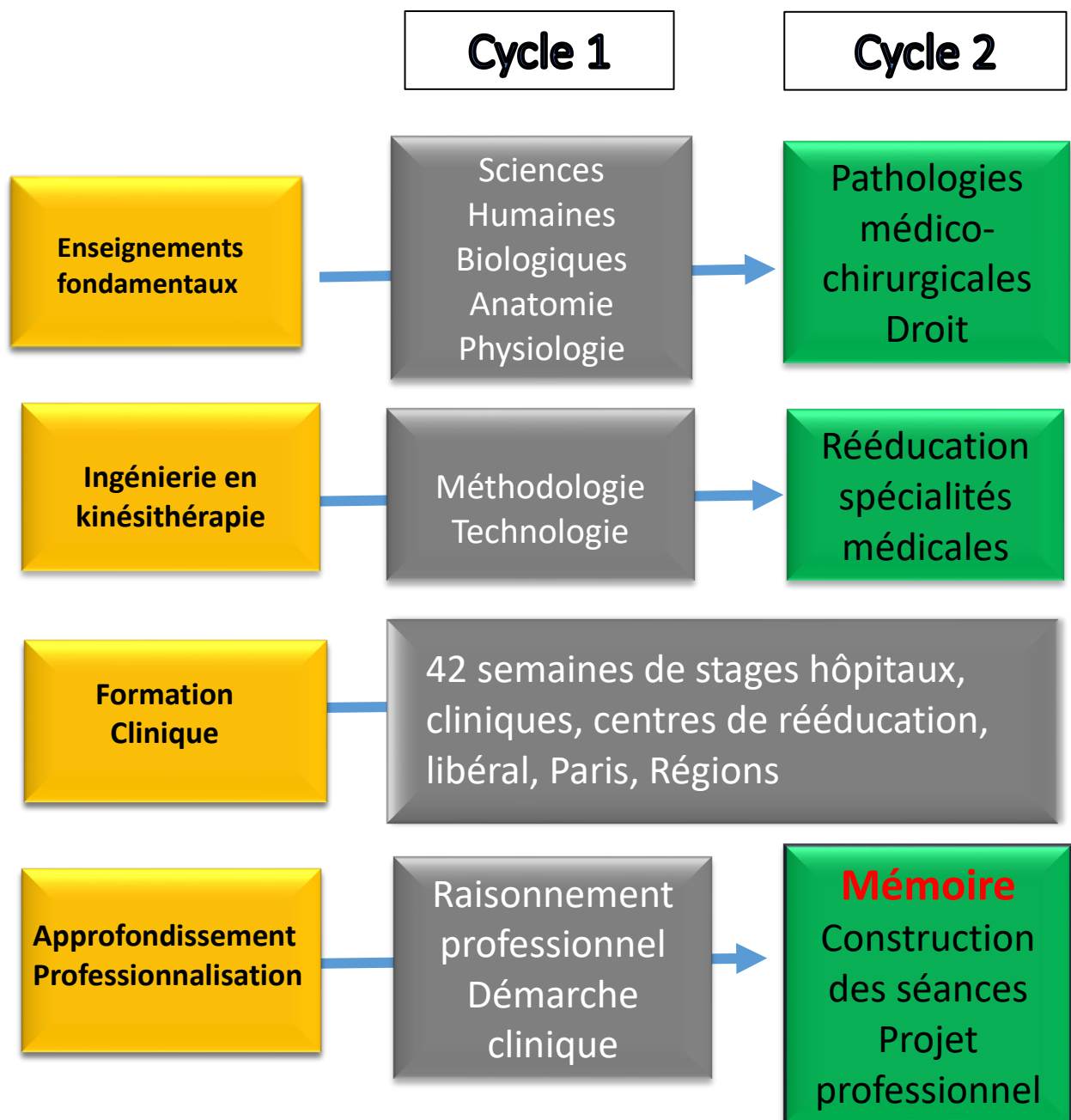
Chef de service à l'hôpital Saint Antoine,
Chirurgien des hôpitaux
Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur



places
PASS 23
STAPS 15
BIOM 8



4 années d'études réparties sur 2 cycles de 2 ans



Ecole de kinésithérapie de Paris-ADERF

107 rue de Reuilly 75012 Paris

WWW.aderf.fr